

Présents : M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL - M. LAMBERT - M. FLEURIGEON - M. NIVELAIS - M. BOZETTI - Mme HERAULT - Mme HUMBLLOT - M. ROZE - M. MULLER - Mme FION - Mme ROBERT - Mme CHOMPRET - Mme MARQUELET - M. NEVEU - Mme PRATBERNON - M. MATTERA.

Absents excusés et procurations : Mme DI TULLIO avait donné pouvoir à Mme JEAN DIT PANNEL; M. TAILLANDIER avait donné pouvoir à M. FLEURIGEON; M. VIALANEIX; Mme BRINGAND avait donné pouvoir à M. ROZE; M. HERVET avait donné pouvoir à M. le Maire; Mme PATIN avait donné pouvoir à M. MATTERA.

Absent(s) : Néant

Liste des points abordés

Délibération n°088 : **Travaux de restauration des extérieurs du clocher, abords et assainissement de l'église Notre-Dame :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** la présente opération.

Délibération n°089 : **Convention de mise à disposition et convention de servitude ENEDIS :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** ces 2 conventions.

Délibération n°090 : **Convention de partenariat dans le cadre du Point d'Accès au Droit Jeunes à Joinville:** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** la signature de cette convention pour une durée de trois années.

Délibération n°091 : **Convention relative au transport scolaire entre la ville de Joinville et le S.I.T.S. de Poissons :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** la convention relative au transport scolaire entre la ville de Joinville et le S.I.T.S. de Poissons.

Délibération n°092 : **Déclassement d'une partie du domaine public :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **de permettre** le déclassement d'une partie du domaine public (parcelle AP 135).

Délibération n°093 : **Don d'une maquette du château d'En-Haut par Michel Quinet :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'accepter** le don de cette maquette du château d'en haut de la part de M. Michel QUINET.

Délibération n°094 : **Prise de possession d'un immeuble sans maître - 14bis rue Pépin Lebeau (Arrière du 19 rue de la Fontaine) - Parcelle AE 258 :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'exercer** les droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil, **que la commune s'appropriera** les 7/12^e de ce bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Délibération n°095 : **Prise de possession d'un immeuble sans maître - 19 rue de la Fontaine - Parcelle AE 260 :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'exercer** les droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil, **que la commune s'appropriera** les 7/12^e de ce bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Délibération n°096 : **Prise de possession d'une parcelle sans maître - Parcelle AB 56 :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'exercer** les droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil, **que la commune s'appropriera** ce bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Délibération n°097 : **Prise de possession d'une parcelle sans maître - Parcelle AB 70 :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'exercer** les droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil, **que la commune s'appropriera** ce bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Délibération n°098 : **Prise de possession d'une parcelle sans maître - Parcelle AL 21 :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'exercer** les droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil, **que la commune s'appropriera** ce bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Délibération n°099 : **Prise de possession d'une parcelle sans maître - Parcelle AL 22 :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'exercer** les droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil, **que la commune s'appropriera** ce bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Délibération n°100 : **Prise de possession d'une parcelle sans maître - Parcelle ZK 14 :** Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'exercer** les droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil, **que la commune s'appropriera** ce bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Délibération n°101 : **Reconduction de la convention capurba pour l'instruction des autorisations d'urbanisme** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** l'externalisation de cette mission au Cabinet CAP'URBA pour les différents actes, et de reconduire ses missions tacitement jusqu'à dénonciation expresse.

Délibération n°102 : **Renouvellement de la convention de prestations intégrées spl xdemat** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** le renouvellement de cette convention pour cinq années.

Délibération n°103 : **Vente de la parcelle AT 298 - 14 rond-point du Bois Perrin** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** la présente vente de la parcelle AT298 à M. et Mme HACQUIN.

Délibération n°104 : **Création de 2 terrains de foot à 8 avec arrosage automatique et création d'arrosage automatique sur le terrain d'honneur du Stade Varinot** : Les membres du Conseil Municipal décident par 21 voix POUR et 1 ABSTENTION **d'approuver** la présente opération.

Délibération n°105 : **Dérogation à l'ouverture le dimanche des commerces de détail 2021** : Les membres du Conseil Municipal décident par 20 voix POUR et 2 CONTRE **d'approuver** la liste des dimanches concernés.

Délibération n°106 : **Attribution du Marché d'Assurance sur la protection des risques statutaires de la Collectivité** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** le choix de la société d'assurance SOFAXIS.

Délibération n°107 : **Concours du comptable public - Attribution de l'indemnité de budget - Exercice 2020**: Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **l'attribution** de cette indemnité de budget au comptable public.

Délibération n°108 : **Fixation du tarif pour occupation de terrains - 2020-2021** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'acter** les loyers pour occupation de terres, prés, pâtures et bâtiments par l'application d'un coefficient égal à 0,55 %, conformément à l'arrêté ministériel.

Délibération n°109 : **Indemnités pour le gardiennage de l'église** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** l'indemnité en faveur du gardien de l'Eglise.

Délibération n°110 : **Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'instituer** le versement d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la collectivité.

Délibération n°111 : **Ouverture de crédit - Régularisation - Avance forfaitaire - Marché de travaux - Aménagement des rues Morel, Gigoux et Pasteur** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **de procéder** à l'ouverture des crédits d'investissement – délibération annulée.

Délibération n°112 : **Ouverture de crédits - Régularisation cession immeuble 13 rue des Royaux** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **de procéder** à l'ouverture des crédits d'investissement.

Délibération n°113 : **Ouverture de crédits 2020 - acquisition ENEDIS** : Les membres du Conseil Municipal décident par 19 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTION **de procéder** à l'ouverture des crédits d'investissement.

Délibération n°114 : **Ouvertures de crédits - Régularisation, amortissements de subventions - Budget eau potable M49** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **de procéder** à l'ouverture de ces crédits.

Délibération n°115 : **Ouvertures de crédits - Régularisations - Amortissements de subventions et d'amortissements - Budget Assainissement M49** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **de procéder** à l'ouverture de ces crédits.

Délibération n°116 : **Recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un besoin occasionnel** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'autoriser** Monsieur le Maire au recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un besoin occasionnel.

Délibération n°117 : **Recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'autoriser** Monsieur le Maire au recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier.

Délibération n°118 : **Recrutement d'agents publics contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'autoriser** Monsieur le Maire au recrutement d'agents publics contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles.

Délibération n°119 : **Approbation d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le dispositif - Promeneurs du Net** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** la présente convention "Promeneurs du Net 2020" conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Délibération n°120 : **Convention Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - CLAAS - Prolongée sur 2020-2021** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer cette convention.

Délibération n°121 : **Convention entre le centre Social et la Ligue de l'Enseignement pour le lancement de l'opération - Lire et Faire lire** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** cette convention.

Délibération n°122 : **Approbation du règlement intérieur des affouages** : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité **d'approuver** ce règlement des affouages.

Délibération n°123 : **Modification tarifaire sur le changement du clapet du barrage du Bocard** : Les membres du Conseil Municipal décident par 21 voix **POUR** et 1 **ABSTENTION** **d'approuver** cette modification.

Le détail complet de ces délibérations est consultable dans le classeur situé dans le hall de la mairie.

Le Maire, Bertrand OLLIVIER

